

Initiatives parlementaires

Je rappelle aux députés que, en se prononçant en faveur du projet de loi, ils ne feront que le renvoyer au comité. Bien sûr, il y a beaucoup à faire pour le peaufiner, mais le comité peut s'en charger. Ne faisons pas échouer ici une bonne mesure.

Tout comme vous, monsieur le Président, j'entends bien des gens se plaindre dans le milieu parlementaire. Il y a des députés qui veulent plus de latitude pour se prononcer sur les projets de loi en fonction de l'opinion de leurs électeurs. Voici un excellent exemple. Si les députés de tous les partis et les indépendants ont un peu de coeur au ventre, qu'ils montrent que nous pouvons agir de manière constructive. Nous n'avons pas à tenir compte de l'opinion de nos dirigeants ou de nos whips. Non. Nous devons faire ce que dicte le bon sens, car c'est un projet qui repose sur le bon sens. Si nous votons pour ce projet, nous aurons fait ce qui convient une fois pour toutes en prêtant attention à ce que nous disent nos électeurs. J'invite tous les députés à se prononcer en faveur du projet de loi lorsque viendra le moment du vote.

[Français]

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Je crois que je dispose de 10 minutes, monsieur le Président. Est-ce le cas?

Le président suppléant (M. DeBlois): Vous disposez de 10 minutes maximum.

M. Kilgour: Je ne prendrai pas beaucoup de temps, monsieur le Président. Je veux tout simplement mentionner que mon collègue de Toronto vient de dire la vérité. Comme d'habitude, il a fait valoir de bons points, et je suis entièrement d'accord avec lui.

[Traduction]

Je voudrais aborder la question sous un angle différent. J'attire l'attention du député sur une émission que vous avez probablement vue, monsieur le Président. L'émission, diffusée il y environ une semaine et demie, portait sur la Nouvelle-Zélande. Un certain nombre de personnes m'en ont parlé et j'imagine qu'ils en ont également discuté avec d'autres députés.

Examinons trois facteurs qu'analysait l'émission W5 diffusée sur le réseau CTV. En 1984, année où les étrangers ont tout simplement cessé d'acheter des obligations d'État de la Nouvelle-Zélande, le déficit de tous les niveaux de gouvernement dans ce pays correspondait à 7 p. 100 du PIB. Cette année-là, la dette accumulée par cet État membre, comme nous, du Commonwealth, représentait 62,7 p. 100 du PIB. Sa dette étrangère nette

dans les secteurs public et privé réunis du moins selon W5, équivalait à 47 p. 100 de son PIB.

Si on examine maintenant la situation du Canada en 1993, on s'aperçoit que, en 1992, les déficits budgétaires annuels de tous les niveaux de gouvernement représentaient 8,5 p. 100 de notre PIB, tandis que la dette accumulée par tous les ordres de gouvernement atteignait, si je ne m'abuse, 650 milliards de dollars et correspondait à 90 p. 100 de notre PIB. Notre dette étrangère nette s'élevait à environ 300 milliards de dollars et équivalait à 44 p. 100 de notre PIB.

Les députés croient-ils que les gouvernements fédéral et provinciaux parviendront à mieux équilibrer leur budget pendant l'année civile en cours?

En Nouvelle-Zélande, le beau temps a cessé en 1984, la semaine où le gouvernement travailliste de David Lange, nouvellement élu, a appris que sa banque centrale ne possédait pas les devises étrangères nécessaires pour payer les intérêts sur les obligations. Le gouvernement néo-zélandais a immédiatement procédé à des compressions budgétaires atrocement pénibles, car, comme le déclarait l'ex-premier ministre Lange, son gouvernement était, et je cite: «... soudainement obligé de se comporter comme s'il se trouvait à droite de Genghis Khan». Pendant les 10 années subséquentes, les Néo-Zélandais ont vu périliciter leur niveau de vie, qui n'arrivait plus au troisième rang, mais bien au vingt-deuxième rang des pays industrialisés. Je voudrais faire un dernier commentaire au sujet de cette émission. Peu importe leur allégeance, les dirigeants politiques de la Nouvelle-Zélande ont tous reconnu que les déficits excessifs des gouvernements étaient à l'origine de leurs problèmes.

• (1745)

Richard Prebble, député travailliste et ministre associé de la Défense entre 1984 et 1989, a déclaré: «Un gouvernement doit s'abstenir d'accroître sa dette comme un alcoolique doit s'abstenir de boire.» Le ministre actuel de la Santé de la Nouvelle-Zélande, Simon Upton, du Parti national, ajoutait: «Nous avons atteint les limites de notre crédit. La seule différence entre les pays du Tiers monde et des États comme la Nouvelle-Zélande et le Canada, c'est qu'on nous laisse plus de corde pour nous pendre.»

Y a-t-il des députés qui ne sont pas d'accord? Y en a-t-il qui croient encore que le FMI n'est pas sur le point de frapper à la porte du Canada? Y a-t-il des députés qui pensent que notre pays pourra éviter la misère qu'a connue la Nouvelle-Zélande si nous continuons à dépenser et à emprunter comme l'a fait de façon compulsive le gouvernement Mulroney et comme l'ont fait, en toute honnêteté, les gouvernements libéraux précédents?

La situation des finances fédérales-provinciales est tout simplement ridicule. Comment un député fédéral ou provincial—même si nous préférons blâmer les électeurs de demander toujours plus de services gouverne-